

Le Pentagone, les médias et la guerre en Irak

Aimé-Jules BIZIMANA

Chargé de cours
Département de communication
UQAM
aimejules@hotmail.com

La couverture médiatique de la guerre est soumise à des contraintes qui limitent le degré de liberté des journalistes sur le terrain et qui pèsent sur la portée de l'information. Ces contraintes constituent le résultat d'une lutte perpétuelle entre les autorités politiques et militaires et les représentants des médias. Les tensions entre les militaires et les journalistes remontent à très loin dans l'histoire. L'utilisation de la censure et de la propagande n'est pas l'apanage des guerres modernes, loin s'en faut. La guerre en Irak n'est pas une exception à la règle. Elle répond à ces deux maximes énoncées depuis déjà belle lurette : « *Tout l'art de la guerre est fondé sur la duperie* » (Sun Tsu) ; « *En temps de guerre, la vérité est si précieuse qu'elle doit être protégée par un bouclier de mensonges* » (Winston Churchill).

Le contrôle de l'information en temps de guerre fait partie intégrante de la stratégie à la fois politique et militaire. Dans la préparation de la guerre en Irak, il est vite apparu que l'administration Bush tenait à cœur de s'assurer la maîtrise de l'information. Avant la guerre, le battage médiatique tente de justifier pourquoi il faut mobiliser les troupes. Pendant la guerre, le contrôle de l'information vise à expliquer son déroulement en essayant autant que possible de la présenter sous un meilleur jour. Après la guerre, la mainmise sur les médias continue à étouffer les erreurs de la guerre et les critiques y relatives.

Cette analyse sera centrée sur les politiques d'information concernant les journalistes de guerre. Quels sont les principes de la couverture médiatique de la guerre définis par le Pentagone ? Quels liens ou dissemblances entre la guerre en Irak et les guerres précédentes ? Nous tenterons de répondre à ces questions en nous fondant sur un certain nombre d'indicateurs. Comment sont accrédités les correspondants ? Quelles sont les différentes règles auxquelles les journalistes doivent se soumettre ? Quelle est la différence entre les journalistes « intégrés » et les journalistes dits « indépendants » ? Quelle autorité s'occupe des nouvelles officielles et des violations de principes établis ?

En 2003, la guerre en Irak intervient dans un contexte marqué par l'effritement des libertés civiles à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Lors de la guerre en Afghanistan (2001), le Pentagone impose une censure stricte. L'armée refuse l'accès des journalistes aux troupes américaines et menace même les aventuriers d'être abattus. Y a-t-il une amélioration des relations entre l'armée et les médias en Irak ? Nous comparerons les faits de cette guerre à d'autres pour mieux les comprendre et mieux les évaluer.

La politique du Pentagone en Irak

Dès octobre 2002, le Pentagone annonce l'opportunité d'offrir une formation appropriée pour les journalistes appelés à couvrir les combats advenant une guerre contre l'Irak¹. Cette annonce augure à ce moment, de l'aveu même du Pentagone, une nouvelle ère de coopération entre l'armée et les médias. Les premiers journalistes prennent part aux sessions de formation appelées « *media boot camp* » à partir de l'automne 2002. À titre de comparaison, il n'y avait pas de formation organisée par l'armée pendant la guerre du Golfe, à tout le moins quelques épreuves médicales et sportives pour s'enquérir de la forme des journalistes appelés à suivre les militaires². La guerre médiatique était clairement à l'agenda des préparatifs de guerre à Washington.

Dans un document transmis aux médias en février 2003, le Pentagone énonce la politique et les principes de la couverture de guerre par les journalistes : « *Media will be embedded with unit personnel at air and ground forces bases and afloat to ensure a full understanding of all operations. Media will be given access to operational combat missions, including mission preparation and debriefing, whenever possible.* » En plus de l'accès au théâtre des opérations, le document notifie que les unités de l'armée accommoderont les journalistes concernant l'hébergement, les rations, le transport, l'assistance médicale, l'accès aux équipements de

communications, etc. Même si aucun équipement de communication n'est prohibé, il est spécifié qu'un commandant d'unité peut imposer des restrictions temporaires sur les transmissions électroniques pour raisons de sécurité. Les journalistes et les organisations de presse doivent également signer une déclaration où ils s'engagent à respecter les règles définies, à assumer les risques encourus en zone de guerre et à ne pas exiger quelconque réparation de la part du gouvernement américain⁴.

Ce système baptisé « *media embedding* » constitue ici la nouveauté. Sur le fond, les mesures annoncées ne révolutionnent pas la présence des médias sur les champs de bataille, qui ne date pas d'hier. L'innovation porte sur le nombre de journalistes admis. Le système précédent était basé sur le *pool* limité à un petit groupe de journalistes. Lors du débarquement de Normandie en 1944, le général Eisenhower avait accepté d'accréditer 115 correspondants attachés aux forces de l'invasion et 169 correspondants affectés au quartier général⁵. De ce groupe, seulement 27 ont suivi la première vague d'assaut le jour J. Pendant la guerre du Golfe, le *pool* comptait 200 journalistes. Seulement une cinquantaine d'entre eux étaient avec des troupes de l'opération *Desert Storm* durant la première moitié de la guerre⁶. Selon Pete Williams, alors porte-parole du Département de la défense, le *pool* a donné au peuple américain la meilleure couverture jamais eue⁷. Cette assertion est fort différente de ce qu'en pensaient les médias. « *Never in American history has this country been faced with as large a commitment of manpower and equipment with as little opportunity for the press to report* », écrivaient les grands réseaux américains dans une lettre de protestation adressée au président Bush (père)⁸. Le système de *pool* n'a jamais fait l'unanimité et a contribué à attiser les tensions entre les militaires et les médias. Pour les militaires, le *pool* préserve la sécurité des opérations d'une part et facilite la logistique en raison du nombre limité de journalistes d'autre part. Cependant, le système peut servir à contrôler l'accès des journalistes sur le champ de bataille et les médias le reprochent au Pentagone. En 1992, des négociations entre le Pentagone et les représentants des médias américains aboutissent à une révision de la politique concernant la couverture médiatique de la guerre. L'armée promet aux médias un accès « *ouvert et indépendant*⁹ ».

L'irruption d'une nouvelle guerre allait permettre l'actualisation de la nouvelle politique. De par son envergure, la guerre en Irak offre l'occasion attendue de tester les nouvelles mesures contrairement aux interventions américaines de moindre ampleur entre 1992 et 2003. Au moment où le bruit de bottes se faisait entendre contre Saddam Hussein, le Pentagone avait déjà mis la touche finale aux dispositions régissant les correspondants de guerre.

Dans le document du Pentagone définissant les principes de la couverture médiatique, la section 4 énumère les règles à suivre pour les journalistes. Le document stipule : « *These ground rules recognize the right of the media to cover military operations and are in no way intended to prevent release of derogatory, embarrassing, negative or uncomplimentary information*¹⁰. » Le droit des médias à couvrir les opérations militaires est reconnu en théorie. Dans la pratique, les médias se heurtent à plusieurs difficultés. L'organisme *Reporters Sans Frontières* a vite émis des réserves sur la bonne volonté du Pentagone, s'inquiétant notamment qu'« *un embargo peut être imposé par les commandants d'unité sur les informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité des opérations : l'étendue de ces informations est également très floue et la durée maximale n'est pas spécifiée*¹ ».

Cette réaction suscite quelques observations sur les commandants sur le terrain et sur les embargos sur l'information de guerre. En Irak, les journalistes *embedded* ne pouvaient rapporter les combats en cours sans l'autorisation du commandant de terrain (*on-scene commander*). Déjà, pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'armée américaine avait accordé aux commandants du théâtre des opérations le pouvoir de contrôler toute information relevant de leur champ d'action¹². En ce qui concerne l'imposition d'un embargo sur les nouvelles de guerre, l'exemple de Ron Clairbone est révélateur. Correspondant de la chaîne de télévision ABC dans le Golfe persique embarqué sur le porte-avion *USS Lincoln*, celui-ci n'a pu envoyer son reportage des premiers bombardements sur l'Irak qu'après plus de trois heures. En 1945, Edward Kennedy, chef du bureau d'Associated Press à Paris, avait perdu son accréditation avant d'être expulsé par le commandement allié pour avoir violé un embargo concernant les nouvelles annonçant la reddition allemande¹³.

Par ailleurs, le document du Département de la défense n'impose pas le principe de « *security review* », du moins directement. Ce système oblige les journalistes à soumettre leurs informations à la censure avant publication. Pour les entrevues avec les troupes engagées, il est spécifié : « *All interviews with service members will be on record. Security at the source is the policy*¹⁴. » Ici, « *security at the source* » signifie que l'interlocuteur se garde de communiquer aux médias les renseignements jugés sensibles. En 1991, c'est la règle du « *security review* » qui était en vigueur. Les militaires ont abusé de ce principe, surtout quand les informations ne leur étaient pas favorables. De leur côté, les médias se sont opposés à cette forme de censure déguisée ayant provoqué moult retards dans la publication de certaines informations. Dans le document de 2003, le Pentagone se réserve le droit de recourir au principe de « *security review* » pour permettre aux journalistes de couvrir des opérations considérées

comme sensibles. Conscient de la susceptibilité des médias à cette question, le Pentagone évite un langage trop coercitif : « *Agreement to security review in exchange for this type of access must be strictly voluntary.* » Néanmoins, l'épée de Damoclès reste : « [...] *if the reporter does not agree, then access may not be granted* ». Les militaires restent donc seuls maîtres quand il s'agit de déterminer la sensibilité des opérations, et c'est là où le bât blesse. Sur papier, le principe est dit « volontaire », mais il demeure que toute contestation résulte en un refus de couvrir l'opération. En suspens lors des négociations de 1992, la question de la « *security review* » est un nœud gordien qui reste à trancher. Il est fort improbable qu'à l'avenir, un Pentagone échaudé par le Vietnam cède du terrain à ce sujet.

En outre, le document énumère 14 catégories d'informations « *releasable* » et 19 autres « *not releasable* ». Dans la deuxième catégorie, le point 18 précise : « *No photographs or other visual media showing an enemy prisoner of war or detainee's recognizable face, nametag or other identifying feature or item may be taken.* » Dans son communiqué, *Reporters Sans Frontières* considère que les dispositions ayant trait à « *l'interdiction de photographier ou de montrer les visages de prisonniers de guerre ou de soldats tués au front portent atteinte au droit d'informer* ». L'organisme de défense de la liberté de presse poursuit : « *Il appartient au journaliste, et non à l'armée américaine, de juger selon sa déontologie professionnelle des images de victimes et de prisonniers qui peuvent être diffusées*¹⁵. » Les propos de Walter Goodman dans le *New York Times* (1991) restent d'actualité : « *The Pentagon won ground superiority over the press before it achieved air superiority over the Iraqis*¹⁶. »

De la Deuxième Guerre mondiale à l'Irak en passant par le Vietnam, les médias ont toujours bien accepté de ne pas diffuser les informations pouvant mettre en danger les troupes (détails concernant le déroulement des opérations, localisation d'unités, etc.). Cependant, la publication d'informations concernant les échecs ou les enlisements a toujours été une pomme de discorde entre l'armée et les journalistes. Dans une étude réalisée par l'école de journalisme de Cardiff, le professeur Justin Lewis émet justement une réserve sur le contenu des images transmises par les médias pendant la guerre en Irak où l'absence d'images montrant des soldats blessés est remarquée¹⁷. Toutefois, à certaines occasions, les journalistes *embedded* n'ont pas manqué l'occasion de contredire la version officielle. La publication dans le *Washington Post* d'un article du reporter William Branigin a contredit le Pentagone, lequel avait annoncé la mort de sept civils irakiens dont le véhicule ne s'était pas arrêté à un barrage routier malgré des tirs de sommation. La version de Branigin affirme au contraire que les tirs de sommation n'avaient pas été effectués à temps¹⁸. Les principes d'information journalistique sont appliquées

par le commandement américain qui exerce l'autorité en matière d'accréditations et de violations de règles sur le terrain.

L'accréditation des journalistes

Installé à la base militaire d'Al-Sayliya à une quinzaine de kilomètres de Doha la capitale du Qatar – au début de la guerre –, le Centcom (*Central Command*) accrédite les correspondants de guerre et donne les nouvelles de guerre. Chaque jour, des conférences de presse (*briefings*) sont organisées par le centre des médias de la coalition basé au quartier général. Érigée dans le désert, cette installation a été construite selon les plans d'un designer hollywoodien sous les auspices de la Maison Blanche¹⁹. Elle abrite une salle de conférence pouvant accueillir 300 personnes. C'est le Brigadier général Vincent Brooks, diplômé de West Point, qui est le porte-parole du Centcom. Ce dernier porte le titre *Deputy Director Of Operations*.

775 journalistes étaient *embedded* avec les troupes américaines au plus fort de la guerre, un chiffre qui a chuté à moins de 200 après la chute de Bagdad²⁰. Pendant la Première Guerre mondiale, 500 journalistes américains étaient présents en Europe avant l'entrée des États-Unis en guerre, 50 autres ont accompagné le corps expéditionnaire américain en 1917. En plus des « *embeds* » avec les unités combattantes, 700 autres journalistes étaient accrédités auprès du quartier général américain. Le centre des médias de la coalition accorde une carte aux journalistes accrédités et assure la navette par minibus escorté par un militaire. Les journalistes doivent montrer patte blanche avant d'accéder au centre²¹.

Une mise en perspective s'impose ici. Le contrôle de l'information en temps de guerre repose sur une combinaison complexe de paramètres allant de la propagande à la censure en passant par les relations publiques. Par ailleurs, la présence des correspondants sur le terrain dépend de la conjoncture politique et de la disponibilité des moyens logistiques. Des guerres totales aux guerres limitées, l'évolution des conditions du journalisme de guerre s'est faite en fonction des développements technologiques (radio, télévision, satellite), des leçons du passé (Vietnam), de l'époque durant laquelle se déroule la guerre et de la conduite de guerre elle-même. En considérant le facteur de la durée, on peut dire que les guerres modernes accueillent un grand nombre de journalistes par rapport aux guerres traditionnelles malgré leur temps limité. Cependant, la temporalité de la guerre ne peut à elle seule tenir la comparaison. En effet, la conjoncture politique joue aussi un rôle crucial. On ne peut pas dire que l'absence d'une déclaration de guerre

au Vietnam n'a pas eu d'incidences sur la censure de la presse. Les restrictions sévères de la Grenade et du Panama s'expliquent d'autre part par le traumatisme vietnamien. Les négociations subséquentes entre les militaires et les journalistes ont conduit à la création du *pool* pour améliorer l'accès des journalistes sur le terrain. Aujourd'hui, la nouvelle politique du Pentagone accorde un accès encore considérable. Pour l'armée, ce qui importe n'est pas le nombre de journalistes accrédités mais bien le contrôle qu'on exerce sur leur travail.

La propagande de guerre

En plus de l'accréditation des correspondants de guerre, le Centcom est chargé de livrer les nouvelles de guerre. Les *briefings* quotidiens sont organisés suivant le décalage horaire pour permettre aux pays en guerre de recevoir l'information aux heures de grande écoute. Constamment branché sur les grands réseaux de télévision américains, le centre de presse est également muni de larges écrans d'où les officiels projettent les images de guerre. Le Centcom est en fait un « bureau de guerre » moderne. À l'instar de la Deuxième Guerre mondiale, c'est la division des Relations publiques qui s'occupe des accréditations²².

En ce qui concerne les communiqués officiels et les conférences de presse, le Centcom s'inscrit respectivement dans la lignée de l'*Office of War Information* (1942-1945) et des fameux « *5 O'Clock Follies* » du Vietnam. Les « *follies* » avaient été sévèrement critiquées en raison de leur son de cloche divergeant avec la situation sur le terrain. Dans un article ironiquement intitulé « *The Doha Follies* », le journal américain *The Nation* souligne les efforts soutenus du Centcom pour manipuler les journalistes lors de *briefings*²³. La conduite de guerre moderne intègre la fabrication et la distribution des images. Dans le contrôle de l'information, les belligérants s'assurent de diffuser leurs propres images. Le *Joint Combat Camera Program* a été créé par le Pentagone à cette fin. Directement sous les ordres du Département de la défense, cette unité produit une quantité phénoménale d'images. En Irak, 80% de ces images étaient distribuées aux médias²⁴. L'opération de sauvetage de Jessica Lynch a été filmée par le *Joint Combat Camera Program*. À l'heure du *prime time*, les *networks* diffusent le *briefing* du brigadier Général Vincent Brooks qui annonce le succès d'une opération d'élite images à l'appui :

« *This is a coalition Blackhawk helicopter on the ground and PFC Lynch on a stretcher being carried to safety. This, of course, was done under blackout conditions in the compound itself, where the helicopter landed. PFC Jessica Lynch. At this point she is safe. She's been retrieved. And some brave souls put*

their lives on the line to make this happen ; loyal to a creed that they know, that they'll never leave a fallen comrade and never embarrass their country⁵. »

Comme le dit le porte-parole du Centcom, l'armée n'abandonnera pas ses hommes. Martelé par les officiels, ce message est ensuite relayé par des médias en quête d'histoires de héros. Le président George Bush lui-même a annoncé la libération de Jessica Lynch par un commando des forces spéciales. Après la chute de Saddam Hussein, les journalistes du *Los Angeles Times*, du *Toronto Star*, d'*El Pais* et de la BBC ont enquêté sur le cas Lynch et les médecins irakiens ont alors démenti la version du Pentagone selon laquelle la soldate avait été blessée par des tirs ennemis et ensuite maltraitée²⁶. Qu'importe le démenti pour l'armée, il fallait remonter le moral des troupes et faire mousser la guerre. Si les officiels du Centcom s'empressent de diffuser les vidéos d'opérations à succès et de missiles ayant atteint leurs cibles, ils sont moins enclins à publier les bavures et les ratés ayant occasionné les « dommages collatéraux ».

Par ailleurs, les responsables du centre tolèrent mal les questions persistantes. Lors d'une conférence de presse, Michael Wolff, journaliste du *New-York Magazine* questionnait le Brigadier général Brooks sur l'utilité des briefings : « *Why should we stay ? What's the value to us for what we learn at this million-dollar press center²⁷ ?* » Applaudi par ses collègues, Wolff se met à dos les responsables du centre. Il aura une discussion houleuse avec Jim Wilkinson, un des porte-parole de la coalition qui lui retire le droit de poser les questions et le somme littéralement de rentrer chez lui²⁸.

Journalistes embedded vs. journalistes indépendants

Si le Pentagone offre le passeport et la protection sur le champ de bataille aux reporters dans ses rangs, il n'en va pas de même avec les journalistes indépendants. Ces derniers n'ont pas la vie facile quand il faut s'approcher du front. Les journalistes indépendants courent le risque d'être arrêtés parce qu'ils n'ont pas les autorisations nécessaires ou d'être tués car ils ne sont pas sous la protection d'une force armée. Faire du journalisme dans ces conditions relève donc du tour de force. Pendant la guerre du Golfe, on les appelait les *unilaterals*. Ces indépendants sont la bête noire du Pentagone. En 1991, les directives de l'armée désignaient *persona no grata* la presse en dehors du *pool* :

« News media personnel who are not members of the official CENTCOM media pools will not be permitted into forward areas [...] U.S. commanders will maintain extremely tight security through the operational areas and will exclude from the area of operation all unauthorized individuals²⁹. »

Plusieurs journalistes devaient user de subterfuges divers pour déjouer les points de contrôle en zone de guerre³⁰. Bob Simon et son équipe de la télévision CBS ont été arrêtés et emprisonnés par les autorités saoudiennes sous prétexte de la violation de ces règles³¹.

Contrairement à la guerre du Golfe, il y avait en 2003 parfois plus de journalistes *embedded* que d'indépendants. Pour ces derniers, les difficultés restent les mêmes : accès difficile au front et risques d'arrestation ou de mort. « Notre travail est devenu beaucoup plus dangereux, et la peur devient une forme d'autocensure », expliqua Mark Austin un indépendant travaillant pour le compte d'ITV News³². Dans la dernière guerre, les journalistes qui n'avaient pas été intégrés dans les unités et qui suivaient par tous les moyens les opérations militaires étaient surnommés les « *wild cats* » (chats sauvages)³³. En 2003, 13 journalistes ont été tués en Irak selon le *Committee to Protect Journalists*. Parmi eux, deux sont morts quand les soldats américains ont tiré sur l'Hôtel Palestine en avril 2003.

L'organisme *Reporters Sans Frontières* accuse l'armée américaine d'avoir délibérément tiré sur l'hôtel, sachant très bien qu'il hébergeait des journalistes³⁴. En temps de guerre, le comportement des militaires envers les journalistes accrédite la thèse du « soit avec nous, soit contre nous ». Un correspondant de *Newsweek* disait en 1991 : « J'ai eu davantage de fusils pointés vers moi par les Américains et les Saoudiens en train de contrôler la presse que pendant toutes mes années de guerre³⁵. » Le contrôle des journalistes est d'une importance capitale dans la bataille de l'information, et le Pentagone n'hésite pas à sacrifier la liberté de presse, passant outre les engagements auxquels il a souscrit. Les négociateurs de 1992 avaient en effet accepté la présence de journalistes indépendants en plus de journalistes accompagnant les troupes.

En 1991, les militaires ne se sont pas gênés par ailleurs pour semer la bisbille entre les indépendants et les membres du *pool*, arguant que les premiers « ruinaient » le travail des seconds³⁶. À cet égard, un épisode célèbre a opposé un indépendant du journal anglais *The Independent* (Robert Fisk) et un membre du *pool* du réseau américain NBC (Brad Willis). Les deux se sont rencontrés dans la ville saoudienne de Khafji où les Irakiens continuaient à se battre alors que le premier ministre anglais avait annoncé la prise de la ville. Dans un premier temps, les journalistes du *pool* avaient été tenus à l'écart de la ville par l'armée. L'accueil du reporter de NBC est pour le moins inamical, en plus de dénoncer son collègue anglais à un officier américain : « *You asshole ; you'll prevent us from working. You're not allowed here. Get out. Go back to Dhahran*³⁷. »

Pour les militaires, il est plus facile de contrôler les journalistes avec les troupes. En offrant compagnie et protection aux journalistes, les militaires misent sur la camaraderie et l'esprit de corps. Selon Serge Halimi, les journalistes sont « *encastrés* » dans les unités américaines, mais sous le contrôle permanent des militaires, qui décident où ils vont, ce qu'ils voient, l'information qu'ils diffusent. Les mécanismes cumulent donc lieu, présence, *timing*, censure pour raisons « stratégiques ». De plus, le journaliste qui a passé trois mois avec les troupes ne peut pas ne pas s'identifier à ces dernières et écrire spontanément de manière objective. Quasiment membre de la brigade, le journaliste devient son avocat plutôt qu'un reporter neutre³⁸.

Ils ne sont pas rares les reportages où les journalistes américains se laissent porter la casquette patriotique en usant de formules telles « *nos troupes* », « *notre armée* ». Cette attitude est contraire à la mission fondamentale du journalisme qui doit se préoccuper des valeurs de neutralité et d'impartialité. Comme le disait Albert Londres, grande figure journalistique et correspondant de guerre, le rôle du journaliste n'est pas de prendre partie mais de « *porter la plume dans la plaie* ».

Conclusion

Historiquement, la présence des militaires et des médias sur un même champ de bataille ne s'est pas faite sans heurts. Leurs rapports sont fondamentalement conflictuels, observe Phillip Knightley qui étudie le métier de correspondant de guerre depuis longtemps : « *Correspondents seek to tell as much as possible as soon as possible, the military seeks to tell as little as possible as late as possible.* » Les médias, dont la fonction première est d'informer par la vérité, s'accommodent du contrôle de l'information par les belligérants. Si les médias cherchent à rapporter la guerre, les militaires cherchent à la gagner. Leurs objectifs ultimes ne font pas toujours bon ménage, surtout quand les choses tournent au vinaigre.

En 2003, la mise en place de la nouvelle politique de « *media embedding* » s'annonçait historique. Le Département de la défense permettait à des centaines de journalistes américains et étrangers de suivre les troupes américaines dans des proportions jamais atteintes auparavant. Certes, la nouvelle politique représente une avancée quantitative (nombre de journalistes *embedded*). Cependant les gains qualitatifs restent à prouver. Le pouvoir politique et militaire à Washington ne ratera pas l'occasion de guger les libertés de la presse américaine sous l'argument du *national interest*, surtout après le 11 septembre. Le Premier amendement continuera de subir les contrecoups

de la poursuite par la Maison-Blanche et du Pentagone d'objectifs politiques et militaires justifiés ou pas. Pourtant, la crédibilité de l'information en guerre ne peut se faire sans un accès « ouvert et indépendant » des médias sur le champ de bataille. Cet accès vaut aussi bien pour les journalistes *embedded* que pour les indépendants. Et pour faire contrepoids aux « *follies* », la diversité des sources – accès des journalistes américains, européens, arabes et autres – est salutaire à une information libre et crédible ■

Notes

1. « Pentagon Offers Combat Class To Journalists », *Editor & Publisher*, 31 octobre 2002.
2. Isnard Jacques (1991), « Des correspondants de guerre dûment chapitrés », La crise du Golfe, *Le Monde*, 10 janv, 91, p. 5.
3. Intitulé « *Public Affairs Guidance (PAG) on Embedding Media during Possible Future Operations/Deployments In the U.S. Central Commands (Centcom) Area Of Responsibility (AOR)* », ce document du département américain de la défense est daté du 03 février 2003 (www.defenselink.mil/news/Feb2003/d20030228pag.pdf).
4. « *Release, Indemnification, and Hold Harmless Agreement and Agreement Not To Sue* », (www.defenselink.mil/news/Feb2003/d20030210embed.pdf).
5. Archives Nationales du Canada, RG 36, vol. 15, dossier 8-36, *Invasion of Europe Press Arrangements for forthcoming operations*.
6. Philip M. Taylor (1992), *War and the Media : Propaganda and Persuasion in the Gulf War*, Manchester, Manchester University Press, p. 51.
7. Pete Williams (2000), cité in Susan Carruthers, *The Media At War*, New-York, St. Martin's Press, p. 139.
8. *Ibid.*, p. 136.
9. Pascale Combelles-Siegel (1996), « Militaires et journalistes dans l'après-guerre du Golfe : une perspective américaine » in *Les manipulations de l'image et du son. Rencontres Internationales MEDIA-DEFENSE 95 - IMAGINA*, Paris, Hachette, p. 258.
10. *PAG on Embedding Media* (voir note n°4).
11. Communiqué de *Reporters Sans frontières*, 19 mars 2003.
12. Charles A. H. Thomson (1972), *Overseas Information Service of The United States Government*, New York, Arno Press, p. 20.
- 13 John Hohenberg (1995), *Foreign Correspondence The Great Reporters and Their Times*, Syracuse, Syracuse University Press, p. 231.
- 14 *PAG on Embedding Media* (4. A).
- 15 Communiqué de *Reporters Sans Frontières*, 19 mars 2003.
- 16 Richard Valeriani, « Talking back to The Tube » (Covering the Gulf War), *Columbia Journalism Review*, mars-avril, 1991, p. 24.

LE PENTAGONE, LES MÉDIAS ET LA GUERRE EN IRAK

- 17 Jean Pierre Langelier (2003), « Une évaluation du rôle des journalistes “incorporés”, et des inquiétudes », *Le Monde*, 11 nov. 03, p. 3.
- 18 Pascal Riche (2003), « Le Pentagone peine à contrôler les journalistes embarqués », *Libération*, n°6807, 2 avril 03, p. 12.
- 19 Alan Sipress (2003), « Military P.R. Force Wages a Battle to Stay on Message », *The Washington Post*, 29 mars 03, p. A23.
20. Joe Strupp (2003), « Only 185 journalists Remain Embedded » *Editor & Publisher*, avr. 03.
21. Philippe Broussard (2003), « Au Qatar, l’US Army lance la bataille de la communication », *Le Monde*, 21 mars 03, p. 6.
22. Dans la guerre de 1939-1945, les officiers accompagnateurs canadiens chargés de surveiller les correspondants étaient rattachés au groupe des Relations Publiques n° 3 de l’armée canadienne. De leur côté, les correspondants allemands relevaient de la division de la propagande de la *Wehrmacht (Propaganda Kompanien)*.
23. Michael Massing (2003), « The Doha Follies », *The Nation*, 3 avril 03.
24. Ray Eldon Hiebert (2003), « Public relations and propaganda in framing the Iraq war : a preliminary review », *Public Relations Review*, n° 29, p. 251.
25. *CENTCOM Operation Iraqi Freedom Briefing*, 2 Avril 2003.
(www.centcom.mil/CENTCOMNews/Transcripts/20030402.htm).
26. Ignacio Ramonet (2003), « Mensonges d’État », *Le Monde diplomatique*, juil. 03, p. 1.
27. *CENTCOM Operation Iraqi Freedom Briefing*, 27 mars 2003,
(www.centcom.mil/CENTCOMNews/transcripts/20030329.htm).
28. Propos de James Wolff (2003), in « Propagande guerrière », documentaire de la BBC repris par RDI (Radio-Canada), 31 mars 03.
29. Sydney Schanberg (1991), « A Muzzle For The Press », in Micah Sifry and Christopher Cerf, *The Gulf War Reader, History, Documents, Opinions*, New York, Random House, p. 371.
30. Phillip M. Taylor (1992), *War and Media Propaganda and Persuasion in The Gulf War*, Manchester, Manchester University Press, pp. 59-60.
31. *Ibid.*, pp. 60-61.
32. Jean-Pierre Langelier (2003), « Une évaluation du rôle des journalistes “incorporés”, et des inquiétudes », *Le Monde*, 11 nov. 03, p. 3.
33. Romain Goubert (2003), « Les journalistes en garnison », *Le Point*, n°1592, mars 03, p. 96.
34. Rapport de *Reporters Sans Frontières*, « Deux meurtres pour un mensonge », janvier 2004.
35. Schiller Herbert I. (1991), « Manipuler et contrôler les coeurs et les esprits », *Le Monde diplomatique*, mai 91, pp. 14 -15.
36. Robert Fisk, « Free To Report What We’re Told? », in Micah Sifry and Christopher Cerf, *op. cit.*, pp. 378-379.
37. Robert Fisk, *op. cit.*, pp. 378-379.
38. Entrevue de Serge Halimi (2003), in Paul Cauchon, « Trois questions à Serge Halimi », *Le Devoir*, 29 mars 03, p. E2.